

# PROJET EOLIEN de DOMMARIEN

Réunion d'information par la commune.

# La société ou les sociétés concernées

- Décembre 2016
  - Rencontre entre un prospecteur (Mr Fleury) de la société Global Wind Power et le maire ->Présentation d'un potentiel projet éolien sur la commune (6 à 8 éoliennes de 3 MW)
- Avril 2017
  - Présentation et discussion au conseil municipal
    - 7 présents : Parisel P, Beaupère C, François-Clerc C, Babouot R, Henry E, Rondot T, Semelet J
    - 3 excusés : Rousseau O (pouvoir à Babouot R), Aubry L (pouvoir à Beaupère C), Brayer G,
    - Absent : Kurz C

Délibération : décide de valider et de lancer l'étude de faisabilité (5 pour et 4 contre)

- Août /septembre 2017 :
  - Rencontre avec Mr Desreumaux pour la société VEREVENTS, « poursuit le projet, était avant chez Global windPower »
- 11 Octobre 2017
  - Document envoyé à la commune par la société VEREVENTS pour délibération du conseil municipal :
    - 9 présents : Parisel P, Beaupère C, François-Clerc C, Babouot R, Henry E, Rondot T,, Rousseau O, Aubry L, Kurz C
    - excusé : Semelet J (pouvoir à Parisel P),
    - Absent : Brayer G

Délibération : (5 pour et 1 contre, 4 présents ne prennent pas part au vote)

- Accord à la société VEREVENTS ENERGIES pour la poursuite de l'étude de faisabilité
- Signature de la promesse pour une implantation sur terrains communaux ( en attente du feu vert de la vérification de la promesse par un avocat)

- 2ème quinzaine d'octobre 2017

- Retour de l'étude de la Promesse par l'avocat (23 octobre), beaucoup de « points à éclaircir »
- Un propriétaire est « alerté » par un document qui lui est proposé
- La société Global Wind Power nous contacte (+ rencontre) pour nous annoncer qu'elle découvre que ce projet se poursuit et qu'elle va lancer une procédure judiciaire contre VEREVENTS.
- Demande aux 2 sociétés de mettre par écrit « leurs explications et différends »
- Projet de 10 à 12 éoliennes plus quelques unes sur Chassigny et Piépape

- 15 Novembre 2017

- délibération du conseil municipal :

- 7 présents : Parisel P, Beaupère C, François-Clerc C, Babouot R,, Rondot T,, Rousseau O, Aubry L,
- excusés : Semelet J, Henry E
- Absents : Brayer G, Kurz C

Délibération : (7 pour)

- Annulation de la délibération précédente

- Début 2018
  - Rencontre avec Mme Busquet et Mr Desreumaux qui ont créé la société VENTELYS, qui reprend le projet
  - Projet de 12 à 16 éoliennes
- 20 juin 2018
  - délibération du conseil municipal :
    - 9 présents : Parisel P, Beaupère C, François-Clerc C,, Semelet J, Rondot T,, Rousseau O, Aubry L, Henry E, Kurz C
    - excusés : Babouot R (pouvoir à Parisel P), Brayer G
  - (7 pour)
    - Décide de ne pas poursuivre le projet
    - Vote à la majorité contre la mise à disposition des terrains communaux

- **Septembre 2018**

- Bureau de l'association foncière vote pour la mise à disposition des chemins
  - 5 présents : Kurz C, Kurz C, Chanson L, Clerc F, Parisel P (représentant la commune).

Vote : 3 pour et 2 contre

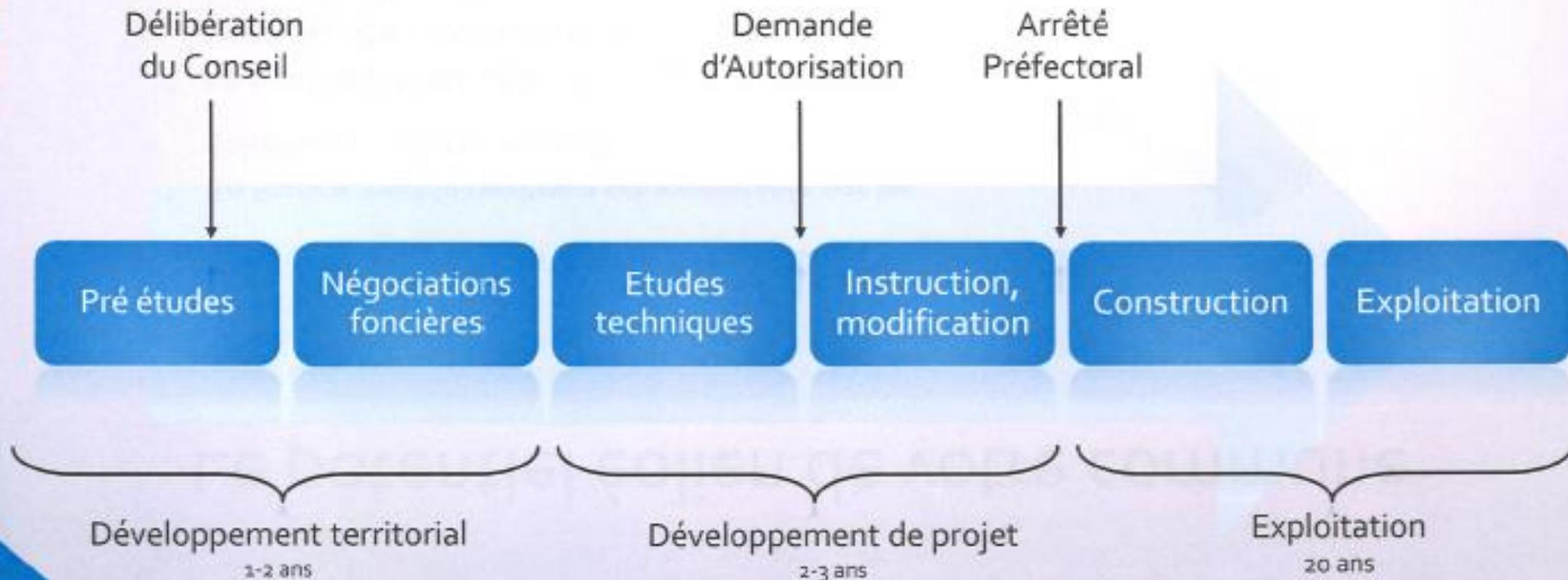
- **Début 2019**

- Rencontre avec la société VENTELYS pour présentation avancée du projet
  - Signatures des propriétaires
  - Projet de 16 à 18 éoliennes sur le territoire
    - une quinzaine sur Dommarien
  - La puissance des éoliennes passe de 3 MW à 5 MW soit de 150 mètres de haut à 240 mètres.

- Aujourd'hui, l'implantation d'au moins 11 éoliennes est prévue sur Dommarien. Plusieurs seront aussi implantées sur Chassigny et Piépape (en limite de Dommarien).

Documents VEREVENTS

# Déroulement



# La **clé** du projet : son moteur local

”

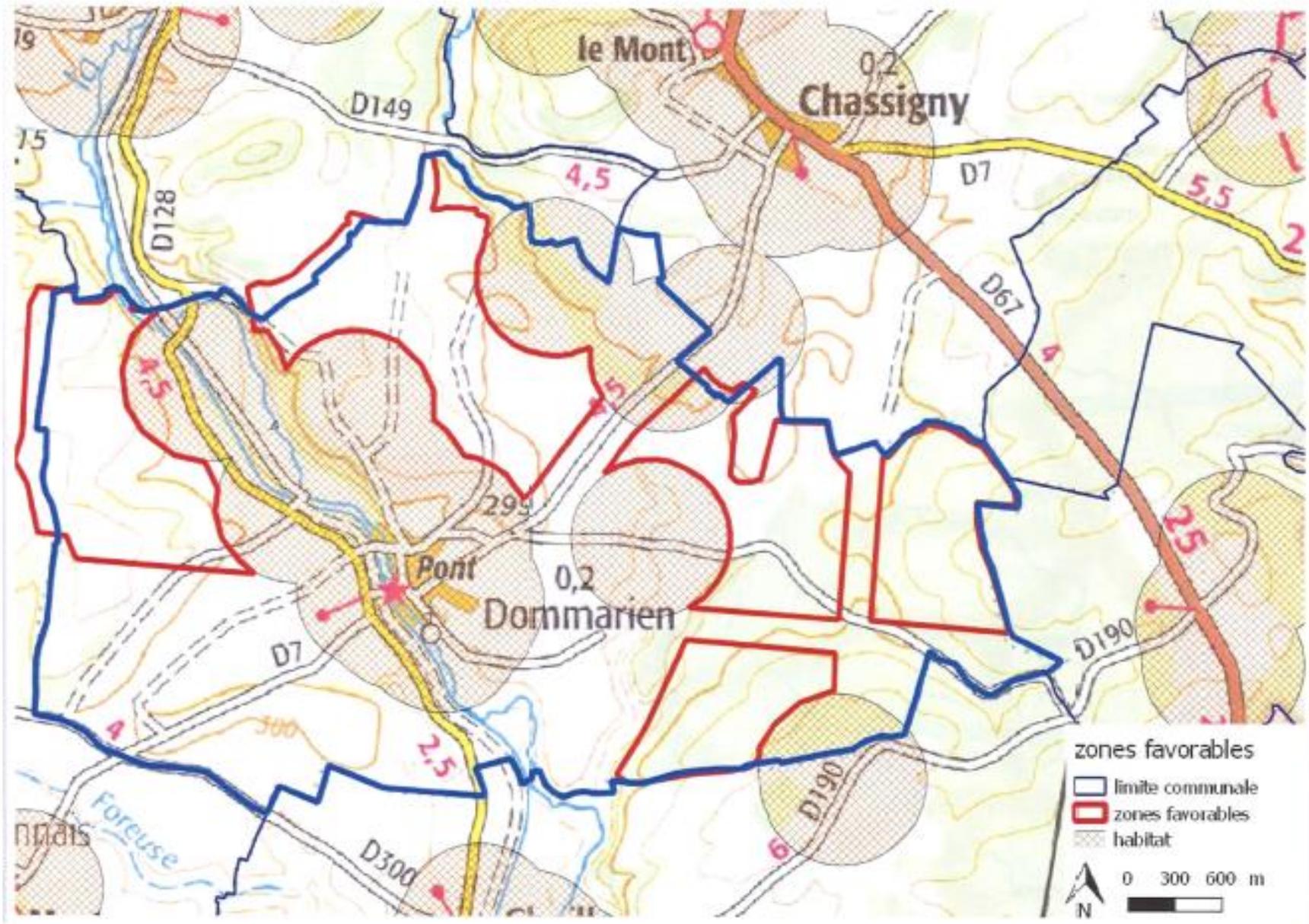
Fédérer autour du projet éolien

Au cœur de nos projets se trouvent les préoccupations des élus locaux et des riverains.

Les projets sont construits **autours des propriétaires et des exploitants** agricoles des sites étudiés

Ils sont conduits sous **l'impulsion des élus locaux**

Notre savoir faire c'est trouver la **solution technique** qui convient aux élus et aux riverains.



# Zones favorables

	Estimation des retombées annuelles				Total des estimations
	TFPB	CFE	CVAE	IFER	
<b>Commune</b>	4 030 €	4 541 €	3 786 €	21 000 €	33 357 €
<b>ComCom</b>	8 357 €	8 961 €	7 471 €	52 500 €	77 288 €
<b>Département</b>	16 187 €	-	20 602 €	31 500 €	68 288 €
<b>Région</b>	-	-	10 619 €	-	10 619 €
<b>Autres communes</b>	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>28 573 €</b>	<b>13 502 €</b>	<b>42 478 €</b>	<b>105 000 €</b>	<b>189 553 €</b>

## Retombées Fiscales

Estimations réalisées pour un parc de 5 éoliennes soit 15 MW

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

Contribution Economique Territoriale :

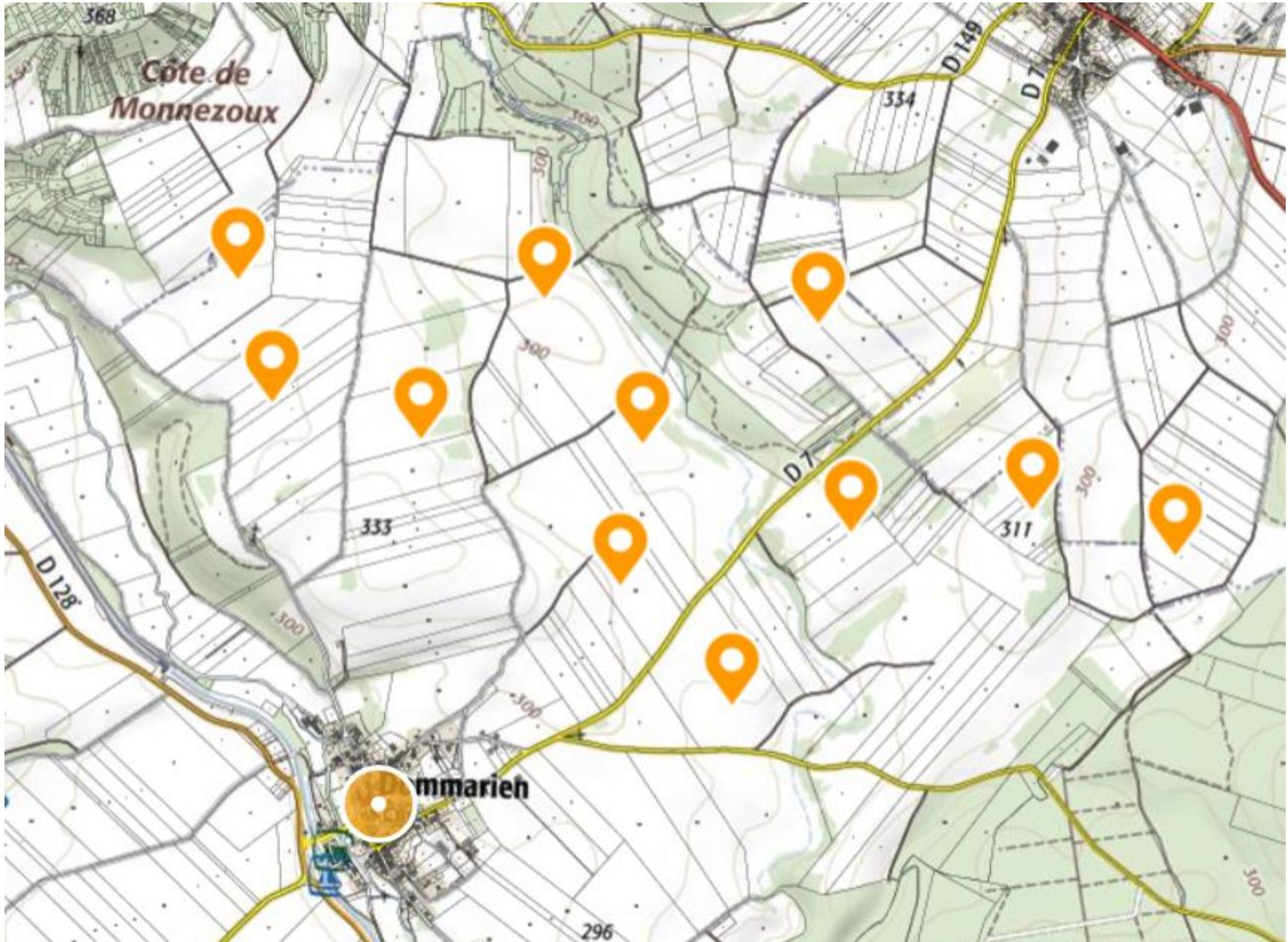
CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

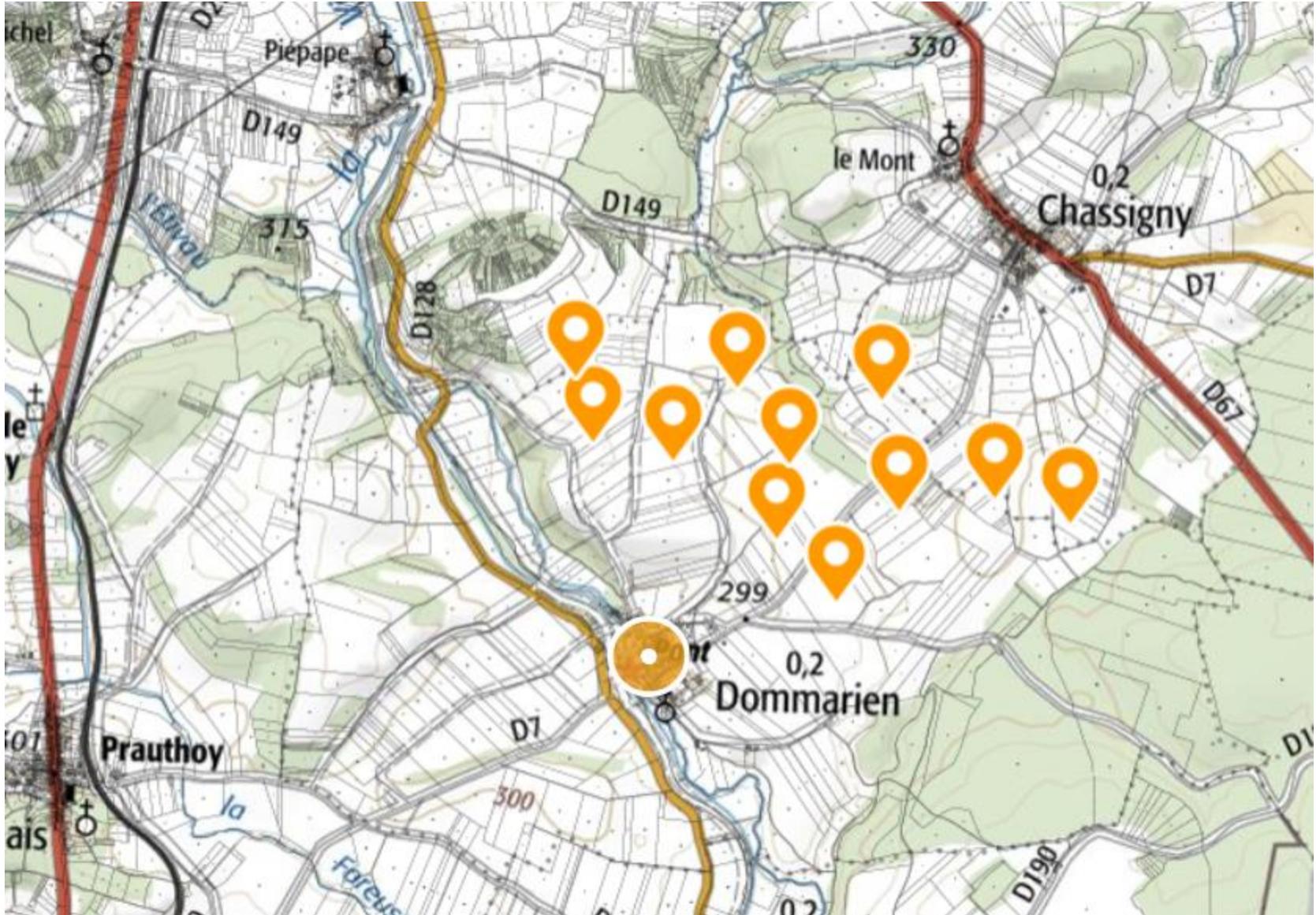
CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau 7000 €/MW

## Evaluation approchée des retombées fiscales

	1 éolienne			15 éoliennes
	3,3 MW	5 MW		5MW
COMMUNE	7 000 €	10 500 €		157 500 €
COM COM	17 000 €	25 500 €		382 500 €
DEPARTEMENT	14 000 €	21 000 €		315 000 €
REGION	1 700 €	2 550 €		38 250 €
PROPRIETAIRE EXPLOITANT	9 000 €	14 000 €		210 000 €
Total pour une éolienne	48 700 €	73 550 €		1 103 250 €









Représentation à l'échelle, d'une des éoliennes prévues à Dommarien avec éléments de comparaison.

324m

230m

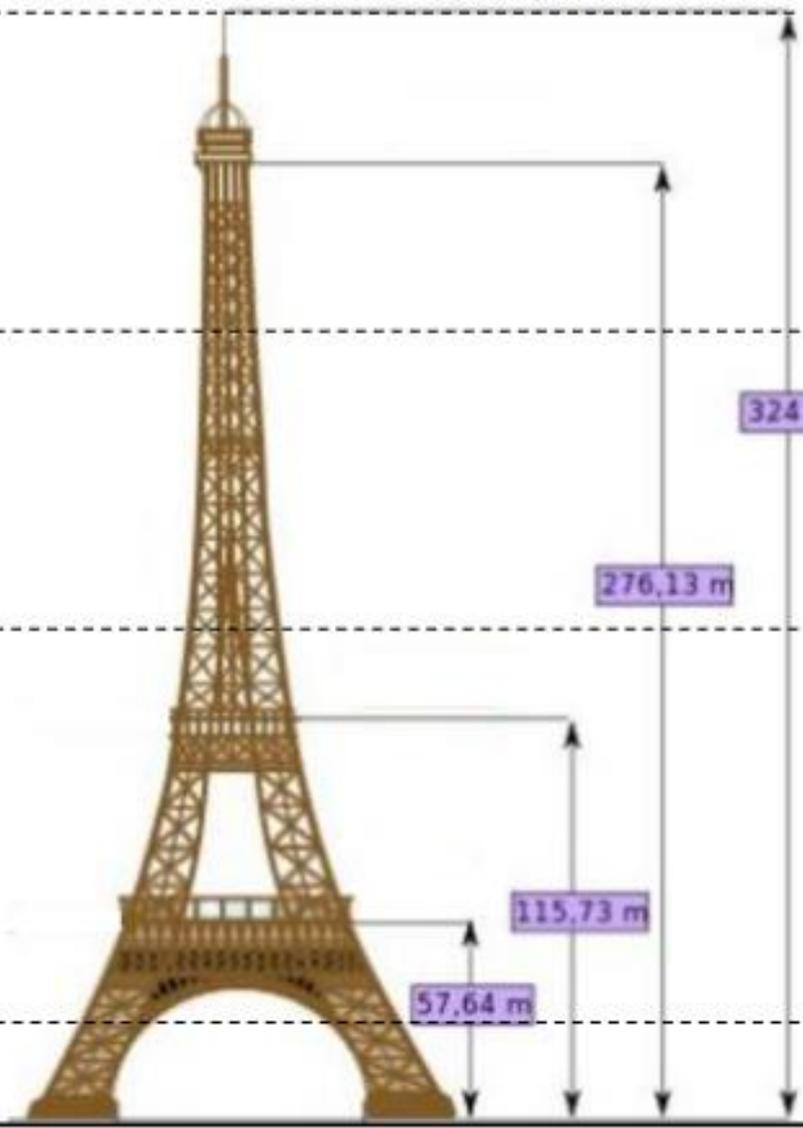
150 m

30 m



Église de Dommarien

10 m



276,13 m

115,73 m

57,64 m

324 m

1 = 10 m